



Message de Mme Catherine MORIN-DESAILLY
Vice-présidente du groupe d'amitié France-Canada

**Ouverture du colloque Sénat-Business France
sur le Canada**

Lundi 16 février 2026

Permettez-moi d'ajouter quelques mots en tant que vice-présidente du groupe d'amitié France-Canada du Sénat.

Les liens parlementaires entre nos deux pays sont intenses, comme en témoignent les nombreuses rencontres entre nos groupes d'amitié dans le cadre de l'Association interparlementaire France – Canada (AIFC). La dernière a eu lieu en septembre 2025 en Nouvelle Ecosse et au Québec. J'en profite pour saluer Rémy Pointereau, président du groupe d'amitié France-Québec, qui clôturera ce colloque. Je souhaiterais également saluer l'action de

notre collègue Yan Chantrel, président du groupe d'amitié France-Canada, qui ne pouvait pas être présent ce matin.

L'année 2025 nous a montré que les États-Unis, bien qu'étant un partenaire incontournable pour nos deux pays, n'en sont pas moins devenus une puissance imprévisible, créant une instabilité structurelle à laquelle il nous faut répondre ensemble. Notre relation bilatérale avec le Canada s'ancre dans une histoire ancienne et se nourrit d'une large convergence de vues pour défendre un certain nombre de principes fondateurs des relations internationales, qu'il s'agisse de la diplomatie ou du commerce, ce dernier étant désormais fréquemment instrumentalisé pour atteindre les objectifs de la première.

Treize ans après notre dernier Forum sur le Canada, le bilan de la relation commerciale franco-canadienne apparaît globalement positif et même, sur plusieurs points, supérieur aux attentes initiales. Le principal moteur de cette évolution reste l'accord CETA, qui a agi comme un véritable catalyseur. Depuis son entrée en vigueur, nos exportations ont progressé de plus de 30 %. Les secteurs qui avaient été identifiés dès 2013 en ont particulièrement bénéficié : la chimie et les cosmétiques, le textile et la chaussure, et surtout l'agroalimentaire (en particulier les fromages et les vins et spiritueux), avec une

hausse de 35 % de nos exportations et un triplement de notre excédent agroalimentaire, alors que ce secteur concentrait les inquiétudes et justifiait la résistance des opposants au traité.

Autre succès, celui des services, dont les exportations françaises ont plus que doublé depuis 2017, atteignant près de 10 milliards d'euros. Cela traduit une relation qui tend, depuis plus d'une décennie, à élargir son spectre. La **première table ronde**, traitant des perspectives économiques, des relations bilatérales et de la présence française au Canada nous éclairera sur ce bilan et les perspectives pour nos économies et nos entreprises.

Pour autant, ce bilan positif doit être nuancé : comme l'a souligné le Président Larcher, malgré la hausse des volumes, **le Canada demeure un partenaire secondaire dans le commerce extérieur français**. Il représente à l'heure où nous parlons moins d'un pour cent de nos exportations.

La relation reste en effet concentrée, notamment d'un point de vue géographique, principalement au Québec et en Ontario, qui accueillent à eux seuls plus de 80% des exportations françaises. La **deuxième table ronde**, consacrée à certaines provinces canadiennes, autour de modèles d'implantation réussis, nous

donnera des pistes pour reproduire ces succès dans d'autres parties du territoire.

Cette même table ronde abordera également l'usage des écosystèmes et du modèle collaboratif. En effet, si l'ancrage français au Canada s'est nettement renforcé, avec un doublement du nombre de filiales implantées depuis 2013, ce succès repose en grande partie sur les différents dispositifs d'appui aux entreprises, tels que le Conseil d'affaires France-Canada lancé en 2024 à l'initiative du Medef International, ou les bonnes relations entre la Banque de développement du Canada et la Banque publique d'Investissement (BPI).

Enfin, la **dernière table ronde** vise à présenter les règles et les conseils pour réussir son implantation au Canada.

À tous les participants, je souhaite d'excellents travaux, en espérant qu'ils contribuent au développement de nos exportations et de notre présence au Canada, mais aussi à une coopération économique renforcée au service de l'innovation, de la croissance et de l'emploi pour nos deux pays. Je vous remercie de votre attention.